

CLUB ATHLETIQUE BRIVE CORREZE BASKET

Brive, le 07 JUIN 2017

Gymnase de Bouquet-Rue Roger Pecheyrand.

N° SIRET :34125216100029

19100 Brive-la-Gaillarde

Tél. 05 55 87 15 51 -06 08 74 32 95 -07 83 75 94 52.

CHER(E) LICENCIE(E)

La saison 2017-2018 va commencer. Afin qu'elle débute dans de bonnes conditions, nous vous demandons de confirmer votre adhésion très rapidement. Le nombre d'adhérents étant important, la priorité sera donnée aux joueurs et joueuses déjà licenciés. Vous pouvez retirer les dossiers de licence auprès de votre entraîneur ou sur le site internet du CABK Basket.

Prix des licences (1) : Il comprend la fourniture d'un équipement (à récupérer au magasin N°10 avenue Emile Zola à Brive) pour tous les licenciés. Si la licence est prise avant le 1^{er} Aout 2017 une remise de 10€ sera faite sur celle ci.

	Prix de la licence (1)	Supplément pour Mutation
-Dirigeants, Arbitres	70€	+30€
-Enfants nés en 2009--10- 11 (Baby et Mini) U7 .U8.U9	100€	0€
-Enfants nés en-2008-2007 (Poussins) U10.U11	120€	+30€
-Enfants nés en 2006-2005 (Benjamins) U12.U13	140€	+40€
-Enfants nés en 2004-2003 (Minimes) U14.U15	180€	+60€
-Enfants nés en 2002-2001 (Cadets) U16.U17	180€	+70€
-Enfants nés en 1998-1999-2000(Juniors) U18.U19.U20	180€	+70€
- Seniors nés en 1997 et avant.	180€	+70€
- Licences Contacts	70€	0€
- Entraîneurs (GRATUIT) –Aide Entraîneur (GRATUIT) - OTM (GRATUIT, 2 par équipes)		

Les dates et horaires des entraînements vous seront communiqués lors de votre inscription par votre entraîneur.

Tarif dégressif : 2ème, 3ème enfant licencié = moins 10 euros par licence.

(1) Le prix de la licence n'intègre pas le coût de l'assurance (voir différents prix sur le document de la licence) Faire un chèque à l'ordre du CABK si vous souhaitez prendre l'assurance .Attention celle-ci sera reconduite d'une année sur l'autre si vous ne l'avez pas

annulée en MAI il faudra donc la régler au moment de votre prise de licence. Possibilité de payer sa licence en 4 fois seulement, les chèques seront mis en banque au 1er Septembre, 1^{er} Octobre, 1^{er} Novembre et 1^{er} Décembre les derniers chèques seront mis en banque le 1^{er} Janvier. Les chèques vacances et les coupons sports sont acceptés mais il faudra régler 2.00€ de plus (frais pris pour l'ANCV et non pour le CAB).

Le règlement intérieur du club vous sera communiqué au moment de votre inscription, il devra impérativement nous être retourné signé avec votre demande de licence.